A-DM-2026/242

Publié le 06/10/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PUY-DE-DÔME

MAIRIE de ROYAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

Désignation du correspondant incendie et secours

Le Maire de Royat,

VU *la loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels, et notamment son article 13,*

VU *le décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours,*

VU *l'article D.731-14 du code de la sécurité intérieure,*

Considérant *que la commune n'a pas d'adjoint au maire ou de conseiller municipal délégué au titre des questions de sécurité civile,*

Considérant *que le maire a l'obligation de désigner un correspondant incendie et secours avant le 2 novembre 2022,*

ARRÊTE

Article 1 : Monsieur Frédéric SOLOIS est désigné correspondant incendie et secours pour la commune de Royat.

Article 2 : Le correspondant incendie et secours sera l'interlocuteur privilégié du service départemental ou territorial d'incendie et de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies.

Il a pour missions l'information et la sensibilisation du conseil municipal et des habitants de la commune sur l'ensemble des questions relatives à la prévention des mesures de sauvegarde, à l'organisation des moyens de secours, à la protection des personnes, des biens et de l'environnement et aux secours et soins d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi qu'à leur évacuation.

Le correspondant incendie et sécurité est chargé de mettre en place, évaluer et réviser le plan communal de sauvegarde.

Article 3 : Le présent arrêté sera transmis à la Préfecture du Puy-de-Dôme et au président du conseil d'administration du service d'incendie et secours.

Article 4 : Cet arrêté sera publié dans les registres des arrêtés.

Fait à Royat, le 06/10/2026

Le Maire,

Hugo FRANCK

VILLE DE ROYAT (P.de D.) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Notifié à l'intéressé le